



N° 35

Août septembre 2020

# Carrefour du Tilleul

*Le bimestriel de votre commune*

**1 : Brèves**    **2 / 3 : Budget communal, fonctionnement**    **4 / 5 : René Coty**  
**6 : Budget, investissements**    **7 : Eoliennes**    **8 : Autres informations locales**

## Reconnaissance de la municipalité



1° Le conseil municipal, considérant qu'au cours des deux mois de confinement, les commerçants de l'alimentation ont constamment maintenu leur activité malgré une crise sanitaire majeure, permettant ainsi aux habitants de vivre au village dans de meilleures conditions de sécurité :

- Exprime sa reconnaissance à leur égard.
- Décide d'exonérer de toutes les charges locatives dues à la municipalité du Tilleul et pour une durée de deux mois, les professionnels ayant assuré le bon fonctionnement de la superette et de la boulangerie.

2° Pour les mêmes raisons :

- Le conseil municipal propose que les agents communaux ayant par leur présence, assuré la continuité du service puissent bénéficier d'une prime exceptionnelle.
- Monsieur le maire, employeur du personnel, jugera de l'opportunité et des modalités de cette mesure.

Mises aux voix séparément, ces deux délibérations sont approuvées à l'unanimité.

## Scolarité : Du changement au SIVOS

*Syndicat intercommunal à vocation scolaire*

Avec un nouveau président

Pierre Emmanuel Hautot, 1<sup>er</sup> adjoint à Beaurepaire

Et une nouvelle vice-présidente

Magali Pillet, conseillère municipale au Tilleul

**Beaurepaire**  
devient le nouveau  
siège du SIVOS

*Les compliments du journal aux  
deux élus et une pensée toute  
particulière pour Magali 🍀*

## Baptisés le 10 juillet

A la demande du cabinet de géomètres AMEX en charge de l'aménagement et après avoir examiné une dizaine de propositions, le conseil municipal a finalement choisi pour les 7 terrains situés sur la parcelle B n° 1025, face à la mairie, le nom de :

### « Clos de la Courtine »

### Une acquisition par la municipalité de :

2 000 m<sup>2</sup> afin de créer un espace de stationnement entre la rue René Coty et la résidence « Clos de la Courtine ».

**Coût de l'opération :**  
**10 000 € + frais de notaire**



## Budget

Une expérience dans ce numéro 35, nous proposons à nos lecteurs une plongée dans les finances de la commune.

Le sujet n'est pas particulièrement folichon et plutôt difficile à présenter.

Les explications figurant dans les pages 2, 3 et 6 ne constituent qu'une approche simplifiée des documents officiels consultables en mairie.

*Bon courage*

## Carrefour du Tilleul n°35

**Août septembre 2020**

Directeur de la publication : **Raphaël Lesueur**

Rédaction et mise en page : **Philippe Paumier**

Tirage : 280 exemplaires

**Distribué par les commerçants tilleulais**

*Et en mairie si vous avez raté la distribution*

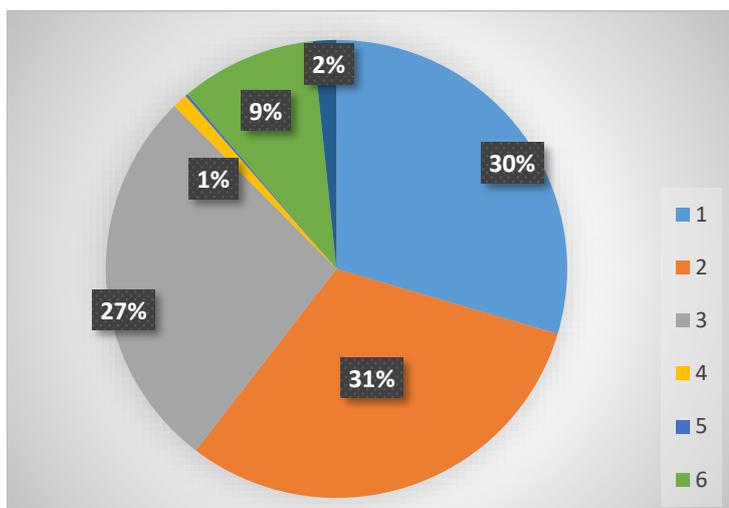


## Deux points importants :

- 1° Sans la crise sanitaire et le confinement, le budget 2019 aurait dû être clos en mars 2020, pas en juillet.
- 2° Il y a 97 lignes budgétaires dans la section de fonctionnement et 42 dans la section d'investissements. Pour des raisons pratiques nous ne présenterons que les chapitres les plus importants. Une version intégrale du document comptable est disponible en mairie.

Au départ, une bonne nouvelle, l'année 2019 s'achève sur un résultat excédentaire.  
(Fonctionnement et investissements inclus)

Commençons par les dépenses de fonctionnement : **419.826,38 €**



### 1. Charges à caractère général: 30 %

*En bleu clair sur le graphique*

### 2° Charges de personnel: 31 %

*En orange sur le graphique*

### 3° Autres charges gestion de courante : 27 %

*En gris sur le graphique*

### 4° Charges financières: 1,05 %

*En jaune sur le graphique*

### 5° Dotation aux amortissements: 9,53 %

*En vert sur le graphique*

### 6° Atténuation de produits : 2 %

*En bleu foncé sur le graphique*

#### 1°/ Charges à caractère général : 30 %

**124 232,23 €**

Ce sont les dépenses courantes de la mairie

Eau... Electricité... Combustible... Carburant... Produits d'entretien... Vêtements de travail... Fournitures de bureau... Entretien des bâtiments, des véhicules... Assurances.... Frais postaux et bancaires... Etc...

#### 2°/ Charges de personnel : 31 %

**129 459,33 €**

31 % du budget sont consacrés aux frais de personnel, salaires et charges sociales.

★ Une charge relativement modeste pour un poste qui représente la plupart du temps 35 à 50 % des dépenses des communes selon leur importance. (Source : Association des maires de France).

#### 3°/ Autres charges de gestion courante : 27 %

**114 067,66 €**

On y retrouve les indemnités des élus, la contribution au budget du CCAS, (*Centre communal d'action sociale*), aux organismes de coopération intercommunale ainsi que les subventions aux associations ...

#### 4°/ Charges financières :

**4 390,32 €**

Ce sont le remboursement des intérêts des emprunts, un montant qui traduit le faible niveau d'endettement du Tilleul. **1,05 %**  
Les remboursements en capital figurent en p 6, dépenses de la section d'investissements.

#### 5 °/ Dotation aux amortissements :

**40 415,00 €**

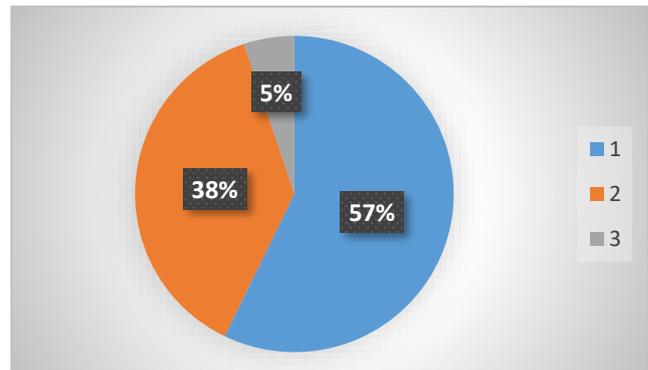
Amortissements de biens ou de travaux, dans le cas présent les enfouissements de réseaux.

#### 6°/ Atténuation de produits :

**6 857,00 €**

Versement à un fond de compensation destiné à équilibrer la situation des communes face aux réformes de la fiscalité. (*Diminution des impôts*)

- 1° Impôts et taxes : 57 % *En bleu*
- 2° Dotations, participations : 38 % *En orange*
- 3° Autres produits de gestion : 5 % *En gris*



1° Impôts et taxes attribués à la commune :  
**251 311,79 €**  
57 % de nos ressources

Comprenant un pourcentage des contributions directes, la taxe sur la valeur ajoutée des entreprises ainsi que la taxe sur les droits de mutation. (*Vente d'un bien lors du changement de propriétaire*)

3. Autres produits de gestion :  
**22 532,09 €**

5 %. Revenus des immeubles (*Loyer du logement de l'école et location de la superette*).

Résultat de la section de fonctionnement

Dépenses : 419 826,38 €  
Recettes : 440 804,73 €  
**Résultat : + 20 978,35 €**

2° Dotations et participations :  
**165 390,50 €**

Les aides de l'Etat représentent une part importante dans le budget des communes :  
**38 %**

- ★ Comme la dotation forfaitaire de fonctionnement pour les charges générales.
- ★ La dotation de solidarité rurale qui soutient les petites communes disposant de moyens limités.
- ★ Ou la dotation des élus qui apporte une aide pour les indemnités du maire et des adjoints.

### Tribune : Quel avenir pour les finances des communes ?

#### Subventions aux associations

Anciens combattants	320,00 €
Club loisirs sportifs tilleulais	320,00 €
Coopérative scolaire	200,00 €
Renouveau tilleulais	320,00 €
Union sportive tilleulaise	320,00 €
Tennis club tilleulais	320,00 €
Voyage scolaire	580,00 €
Comité des fêtes du Tilleul	320,00 €
Arc en ciel	60,00 €
Enfance inadaptée Fécamp	100,00 €
Crois rouge française	250,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	250,00 €
ABEC Refuge SPA Etrétat canton	400,00 €
Association Thil de France	100,00 €
Harmonie Gonneville le Mallet	120,00 €
Maison familiale rurale La Cerlangue	100,00 €
Association tambour battant	100,00 €
Association Clowns à l'hôpital	500,00 €
Opération octobre rose	300,00 €
<b>Total</b>	<b>4 930,00 €</b>
<b>Subvention au CCAS</b>	<b>2 445,00 €</b>

L'Etat mène une politique d'allègement fiscal pour encourager et soutenir la production, l'emploi ainsi que la consommation:

- ★ Allègement de la fiscalité des entreprises.  
*Suppression de la taxe professionnelle*
- ★ Allègement de la fiscalité des ménages.  
*Réduction des impôts locaux.*

Utiles dans leur principe, ces mesures ont pour inconvénient de réduire progressivement les ressources traditionnelles des communes.

L'Etat s'engage à compenser les pertes subies, mais les communes s'inquiètent devant la perspective de perdre leur autonomie fiscale.

Les promesses seront-elles tenues ?

Les collectivités locales seront-elles demain plus dépendantes des aides de l'Etat que de leurs propres ressources ?

C'est terminé pour le budget de fonctionnement.

*Maintenant, voici deux pages consacrées au Président René Coty. Un hommage qui va nous permettre de respirer un peu avant d'aborder la section d'investissements en page 6.*



## Rue René Coty

4

La rue principale de notre village porte le nom d'un ancien Président de la République quelque peu tombé dans l'oubli.

Nous vous proposons d'aller à la rencontre de ce Normand né au Havre en 1882 et qui y décédera en 1962 à l'âge de 80 ans.

C'est d'abord un esprit brillant dont les études sont couronnées de lauriers.

- Double baccalauréat sciences et lettres en 1899 avec mention bien.
- Licences en droit, lettres et philosophie en 1902.

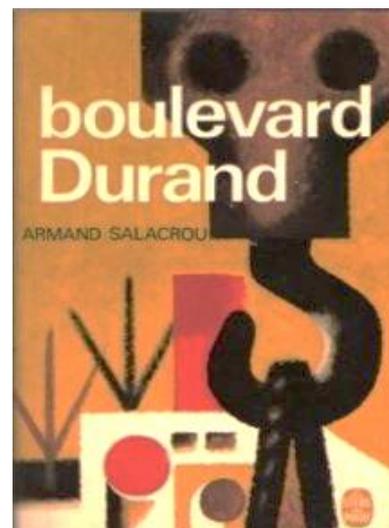
Son père Jean Coty, un républicain modéré, dirige le collège Saint Michel, « La pension Coty ».

Une famille de cultivateurs, d'artisans et d'instituteurs.

René Coty prête le serment d'avocat et s'inscrit au barreau du Havre.

- Spécialiste en droit maritime et commercial, il plaide au civil comme au pénal. Il est élu conseiller municipal au Havre en 1908.
- **En 1910 éclate l'affaire Durand.**

### L'avocat



### L'affaire Dreyfus des pauvres

Jules Durand, un syndicaliste anarchiste, mène une grève dure à la tête des charbonniers du port (Dockers). Injustement accusé d'être l'instigateur du meurtre d'un cadre non gréviste, *en fait victime d'une bagarre entre ivrognes*, il est inculpé.

Epris de justice sociale, René Coty assure sa défense.

Les témoignages mensongers s'accumulent, orchestrés par les employeurs, l'accusé est condamné à la peine capitale. L'erreur judiciaire reconnue, l'homme sera gracié puis libéré mais brisé par les épreuves, il finira ses jours en asile psychiatrique à Sotteville lès Rouen.

**En 1913, René Coty devient conseiller général.** Il sera réélu à 4 reprises jusqu'en 1937

### Le soldat

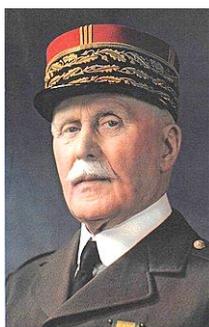
1914. Bien que réformé « pour maigreur », il s'engage à 32 ans, rejoint le 129<sup>ième</sup> régiment d'infanterie et combat devant Verdun.

### 1923. René Coty est élu député de la Seine Inférieure.

C'est un républicain attaché à la laïcité mais son tempérament modéré le conduira à s'écarter du parti radical qu'il juge trop anticlérical.

### 1936. A 54 ans, il devient sénateur.

### Une carrière politique



### 1940. René Coty vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain

Le pays vit un cauchemar : 8 millions de réfugiés (*1/5° de la population*) jetés sur les routes par l'exode, une armée en voie de désintégration, victime d'une stratégie dépassée. Sénat et Assemblée nationale sont réunis le 10 juillet à Vichy. De nombreux parlementaires sont absents, au front, parfois prisonniers, d'autres interdits de siéger – *61 communistes* - 27 sont partis vers l'Afrique du Nord, ayant quelques bonnes raisons de craindre l'occupant – *une origine juive par exemple* –.

**670 élus prennent part au vote pour 649 suffrages exprimés.**

**80 vont voter non et 569 oui au maréchal alors âgé de 85 ans.**

Quelqu'un a dit : **Ce fut un temps où le problème n'était pas de faire son devoir mais de le discerner.**

Les hommes de cette époque, pour la plupart, des rescapés de la boucherie de 1914 - 1918 venaient de subir une véritable commotion, pris en étau entre le choc de la défaite et l'immense popularité du vainqueur de Verdun.

Pour s'en persuader, il suffit de rappeler que, sur la totalité des juges de France, un seul refusa de prêter serment à Pétain. Il s'appelait Paul Didier.

## Ministre

**1946 : Assemblée constituante de la IV<sup>e</sup> République.**

René Coty est réélu député de la Seine inférieure.

**1948. Il est nommé ministre de la reconstruction.**

Un poste important compte tenu de l'état du pays à la sortie de la guerre.

**1948 ; René Coty retrouve son poste de sénateur.**

## Président de la République

**1953.** Vincent Auriol, président sortant ne brigue pas un second mandat.

Trois candidats se succèdent sans pouvoir obtenir de majorité. Le quatrième, René Coty, sera finalement élu au 13<sup>ème</sup> tour. Il a 72 ans.

**1954.** Le pays sort à peine de la guerre d'Indochine (Défaite de Dien Bien Phu).

**1954** encore, à la Toussaint, éclatent les premiers troubles en Algérie, 70 attentats dans les Aurès et en Kabylie.

Malgré des pouvoirs très limités René Coty tente de réunir une coalition de centre gauche autour de Guy Mollet (SFIO) afin de rechercher une paix négociée.

Toutes les tentatives échouent en raison de l'extrême tension qui règne entre les différentes communautés et des désaccords entre partis politiques.

**1958.** Alger, un putsch menace la République. A Paris, on rassemble des chars pour protéger l'Assemblée nationale. René Coty fait appel au général de Gaulle, « Le plus illustre des Français » et menace de démissionner pour vaincre les réticences du parlement.

**Les conditions qui vont permettre le passage de la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République sont maintenant réunies.**

## La guerre

5

Pendant l'occupation René Coty ne cède pas aux sirènes de la collaboration. Il aime se promener au Tilleul et le banc de justice convient parfaitement à cet ancien avocat. Il se met en congé de la politique puis rejoint en 1943 un petit groupe de sénateurs soucieux de préparer la libération.

Après la victoire, les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs au maréchal sont automatiquement frappés d'inéligibilité, cependant, en 1945, un jury d'honneur restitue ses droits à René Coty en raison de son action clandestine en faveur de la libération et de la résistance.

Sous la IV<sup>e</sup> République 1946 - 1958 :

Le Président propose un **Président du Conseil** (Premier ministre) à l'Assemblée nationale qui détient l'essentiel des pouvoirs.

Il faut ensuite constituer un gouvernement sur la base de compromis entre partis politiques, alliances qui tiennent souvent du mariage de la carpe et du lapin.

**22 gouvernements** vont se succéder en **12 ans**, les plus éphémères durant quelques jours, le plus long, un record, tiendra 13 mois.



**Le premier des Français est désormais le premier en France** dira René Coty lors de la passation de pouvoirs.

Paradoxe de l'histoire, cet homme discret au rôle politique pratiquement symbolique va acquérir au cours des 5 années passées à L'Élysée une immense popularité que bien des chefs d'états pourraient lui envier.

Il décède le 22 novembre 1962.

A ses obsèques, Charles de Gaulle citera Jean de La Bruyère, philosophe et moraliste du XVII<sup>e</sup> siècle :

**La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau, elle lui donne vie, force et relief.**

Continuons avec les acquisitions (*Achats de matériel*), les travaux (*Constructions, chantiers*), les opérations financières.

1° Les acquisitions : 4 % (*En bleu sur le graphique*)

**28 854,20 €**

Matériel informatique de la mairie, signalisation, équipement de cuisine et de restauration, mobilier.

2° Les travaux : 88 %

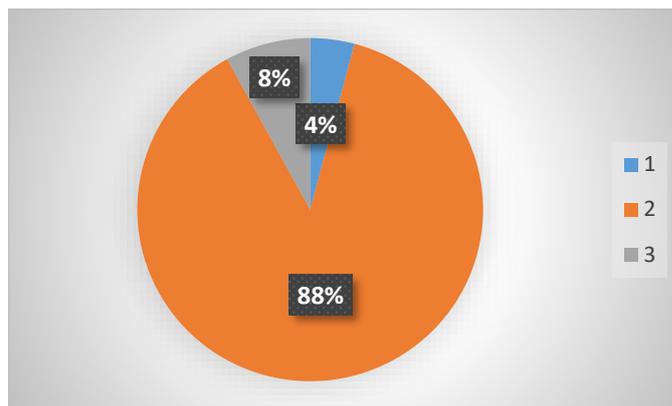
**613 891,69 €** (*En orange*)

La salle des fêtes avec **521 370,93 €...**

Représente **88 %** des investissements en 2019.

C'est de loin le chantier le plus important depuis 10 ans, depuis la construction de la superette.

+ Travaux divers et effacements de réseaux: 92 521 €



3° Autres opérations : 8 %

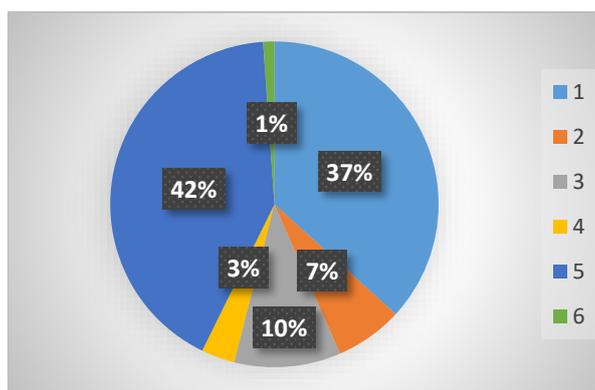
**56 141,66 €** (*En gris*)

Opérations financières liées aux travaux : Annonces légales, taxes, remboursement des emprunts en capital à hauteur 34 482,27 € soit 5,51 %

## Pour 1 213 323,41 € en recettes

Elles comprennent principalement :

- 1° Un excédent d'exercice antérieur : 446 177,16 € 37 %
- 2° Des produits fiscaux : 81 047,37 € 7 %
- 3° Des subventions : 127 380,79 € 10 %  
Département : 54 293,00 €  
Etat : 73 087,79 €
- 4° Des amortissements : 40 012,50 € 3 %
- 5° L'emprunt salle des fêtes : 505 329,00 € 42 %
- 6° Des opérations diverses : 13 376,59 € 1 %



### Résultats de la section d'investissements 2019 :

Dépenses : **698 687,55 €**

Recettes : **1 213 323,41 €**

Solde positif : **514 635,86 €**

## Clôture de l'exercice 2019

### Résultat brut

Section de fonctionnement	20 978,35 €
Section d'investissements	514 635,86 €
<b>Résultat</b>	<b>525 614,21 €</b>

### Résultat net

Nous venons de calculer le résultat net de l'année 2019 : **535 614,21 €**.

Mais, pour connaître l'état exact de nos finances il faut aussi prendre en compte le résultat déficitaire de 2018 : **- 40 613,83 €**.

Ce qui nous ramène à :

**495 000,38 €**

Vous avez aimé ?

*Un véritable bonheur !*





Réunion organisée le 10 juillet par la DDTM  
*Direction départementale de la terre et de la mer*

D'après les notes de  
notre envoyée spéciale :  
Martine Gordien

## Le futur parc éolien de Fécamp

Sur 61 Km<sup>2</sup>, à 13 Km des côtes  
71 éoliennes espacées de 1 000 m

497 mégawatts répondant aux besoins de  
77 000 habitants, soit l'équivalent de 60 % de la  
population de Seine Maritime



Pour le port de Fécamp :  
La surveillance et l'entretien

Construction d'une base de maintenance avec  
écrans de contrôle, stock de matériel de  
première nécessité, 3 bateaux d'intervention,  
logement pour le personnel de permanence.

Dans le port du Havre :  
La fabrication des éoliennes sur deux sites :

- ★ Quai François 1<sup>er</sup>, pour les socles en béton et les pylônes.  
*Sociétés Bouygues, SERIPEN, Boskalis.*
- ★ Quai Johannes Couvert, pour la production des pales.  
*Sociétés Siemens et Vinci*

## Mise en place 2023

Après 18 mois de construction, les bocs seront  
installés sur le parc par remorquage au rythme  
de un par jour.

Les blocs servant de fondations mesurent :  
54 m de haut pour 31 m de diamètre.

*Le poids de chacun, 5 000 t, est proche de celui des  
caissons Phoenix - 6 000 t - utilisés par les alliés pour  
réaliser les ports artificiels du débarquement en juin 1944*



## Des conséquences pour l'emploi

A Fécamp, pendant toute la durée de vie du parc – 25 ans –  
une centaine d'emplois permanents seront nécessaires.

Au Havre, le chantier procurera du travail à 600 personnes  
pour assurer la phase de construction.

## L'analyse de la rédaction

### Des contestations parfois vives

Le projet a pris plusieurs années de retard  
mais le Conseil d'Etat a finalement validé le  
projet, mettant un terme aux recours formulés  
par l'association de protection du site des  
Petites Dalles, l'association Robin des bois et  
la société pour la protection de l'esthétique de  
la France.

★ *Pas facile en effet de concilier l'intérêt  
incontestable des énergies renouvelables avec  
la présence à proximité de côtes de 71  
éoliennes hautes de 175 m.*

### Une opération de 2 milliards d'Euros

Conduite par « EDF Renouvelable » et financée par un pool  
de banques ; BNP, Paribas, la Société générale et CAIB, la  
*banque d'investissements du Crédit agricole.*

### Des indemnités à la clé

Elles sont prévues pour les pêcheurs de Fécamp, quasiment  
au chômage pendant la durée du chantier.

Les communes avec vue sur le parc devraient également  
percevoir une rente indemnitaire annuelle. Croisons les  
doigts pour que notre commune en reçoive sa juste part.

## Composition du CCAS Centre communal d'action sociale

- ★ Collège des élus : Raphaël Lesueur, président, Martine Gordien, Annie Poyer, Magali Pillet
- ★ Collège des citoyens désignés par le maire : Mauricette Baray, Patricia Charron, Lydie Paumier, Maria Rinco Florez

### Octobre rose

*Une performance au service de la cause*

Le vendredi 2 octobre à 10 h, un Tilleulais

#### Didier Delahaye

Se propose de relever un défi :

Rejoindre le Havre depuis le Tréport

En course ou en marche rapide

En suivant le littoral (G.R. 21)

Sur une distance de 186,4 Km

Altitude maximale : 130 m, minimale : 2 m

Dénivelé cumulé en montée : 2 793 m

Une belle initiative destinée à encourager vos dons auprès de l'association organisatrice des manifestations Octobre rose dans notre commune.

### Electricité : Ne coupez plus

Le dimanche des élections municipales

Le dimanche 12 juillet dans la soirée

Le dimanche 19, dans la matinée

Ces incidents seraient provoqués par une usure de certains éléments assurant la liaison entre les lignes aériennes et le réseau enterré de la commune.

### Attention

Des travaux sont prévus le 11 septembre  
Achetez des sandwiches chez les enfants de la  
Nourolle et prenez vos précautions :  
Congélateurs – Volets électriques.



### Eau : Gare aux fuites

Surveillez régulièrement votre compteur  
Plusieurs habitants signalent des fuites après  
compteur avec des factures salées.

## Sénatoriales du 27 septembre 2020

Représenteront la commune :

Béatrice Debeer  
Jean-Jacques Baray  
Raphaël Lesueur

## En préparation pour Carrefour du Tilleul

### Octobre : N° 36

#### \* Economie - Emprunts

Pour ceux qui viennent de dévorer avec gourmandise l'article sur la clôture du budget 2019, nous feront le point sur l'endettement local.

#### \* Histoire



Il y a 150 ans, en 1870, les troupes des états allemands envahissaient la France. Au hasard des combats, du siège de Sedan au combat de Saint Romain, quatre Tilleulais vont perdre la vie. Philippe Quéval, Louis Hauguel, Pierre Loriot et Eugène Quibeuf. Nous tenterons de retrouver leurs traces.

### Décembre : N° 37

#### \* Etat civil pour l'année 2020

Mariages et anniversaires de mariages  
Naissances. Décorations. Adieux.

#### \* Germaine Coty

Comment parler de René Coty sans évoquer la mémoire de Germaine Coty, compagne d'une vie, une femme accueillie sans ménagements par le Tout-Paris et la presse de l'époque mais qui sut, à force de dévouement et de gentillesse, incarner l'image de la grand-mère idéale dans le cœur des Français. Un article lui rendra hommage.